



Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 22 octobre 2021, à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Alexandre Portheault, Maire.

Présents : Mmes BAYLE, CARLIER, COIGNAC, DUPIN, FOURGEAUD, MOURNETAS, MM. CHAZELAS, COLDEBOEUF, GOURINCHAS, LEYRIS, PECHER, PORTHEAULT, RECORD, RIBOULET.

<u>Nombres de Conseillers Municipaux</u>			
En exercice	Présents	Absents représentés	Absents
19	14	4	1

Procurations et excusés :

Mme Caroline BOURGER donne pouvoir à M. Alexandre PORTHEAULT,
M. Aurélien BRUNET donne pouvoir à Mme Nicole BAYLE,
Mme Laure FERNANDES donne pouvoir à Mme Claire MOURNETAS,
Mme Sylvie GUITARD donne pouvoir à M. Claude GOURINCHAS.
Mme Maryvonne COMES est absente excusée.

Désignation du secrétaire de séance :

Mme Christine CARLIER a été élu secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

- 1) Adoption de la poursuite du projet de réhabilitation de la centrale hydroélectrique du Moulin de Quatre
- 2) Questions diverses

Monsieur Alexandre PORTHEAULT, Maire, ouvre la séance du Conseil Municipal à 18h30. Il constate que le quorum est atteint et que la séance peut donc se tenir.

1 –Adoption de la poursuite du projet de réhabilitation de la centrale hydroélectrique du Moulin de Quatre :

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que n'ayant pas de nouvelle de Limoges Métropole quant à une éventuelle participation financière, le sujet ne sera pas traité lors de cette séance et est reporté à une date ultérieure.

Ce point ne fait pas l'objet d'une délibération.

La séance est levée à 20h15.

Le Maire,
Alexandre PORTHEAULT



